

S'NEPOMUK BLÄTTLA

Bulletin communal d'information de Meyenheim

Sommaire

Arrivée du gaz naturel	1
Journée citoyenne	1
Nouveaux horaires d'ouverture mairie	1
Délibérations du Conseil Municipal du 4 février 2016	2
Intrusion au sein du RMT	3
Le b.a.-ba informatique	3
Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin	4
STOP au tout à l'égout !	4
Journée INFOBEST	5
Ligue contre le cancer	5
Passage à la TNT - HD	5
La chronique des vergers...	6
Le clin d'œil Alsacien	6
Mauvaise herbe ?	6
Info maison de la nature	7
Des fruits pour la récré	7
Rapide, sur le pouce ou cuisinée...	7
Calendrier des manifestations	8

Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi et jeudi
8h30 - 12h 30 et 13h -17h
Mardi
8h - 12h et 13h - 17h
vendredi
8h - 12h 30 et 13h - 17h

Tél : 03 89 81 02 40



Arrivée du gaz naturel

Caléo, société de distribution de gaz naturel et d'eau potable à Guebwiller, a été désignée pour exécuter la desserte en gaz naturel de notre Commune.

Une réunion publique d'information, sera organisée par Caléo le **samedi 12 mars 2016 à 9h30, à la salle de musique.**

A l'issue de cette réunion, vous pourrez poser les questions nécessaires et recueillir toutes les informations indispensables sur le gaz naturel, afin d'opter pour un raccordement.

Deux séances d'information supplémentaires, **uniquement sur rendez-vous**, seront organisées en mairie **les mardis 15 et 22 mars de 16h à 18h30.**

Renseignements / inscription : 03 89 62 12 13 (M. ANTZAK) ou e.antczak@caleo-guebwiller.fr

Journée citoyenne

La commune de Meyenheim souhaite organiser **une journée citoyenne le 21 mai 2016 de 8h30 à 16h30.**

Les ateliers suivants seront au programme de cette journée de travail **ouverte à tous** :

- Fleurissement, désherbage, taille ;
- Peinture de candélabres, poteaux d'incendie et abribus ;
- Maçonnerie, réfection de murs ;
- Logistique de la préparation et du service des boissons et du repas.

Nous vous invitons dès à présent à retenir cette date et à être nombreux à répondre au courrier d'invitation personnelle qui vous sera adressé prochainement.

Nouveaux horaires d'ouverture mairie

A partir du **1^{er} avril 2016**, la mairie sera ouverte les :
lundi et vendredi 8h30 - 12h00 et 13h - 17h30
mardi et jeudi 8h30 - 12h00

Mercredi, samedi et dimanche la mairie est fermée. Merci d'avance d'en prendre bonne note.



Inventaire des inscriptions sur les colonnes du clocher
24/02/16 - Photo NBS/RT

Numéro
83
mars
2016

Délibérations du Conseil Municipal du 4 février 2016

1. Convention de répartition du financement du raccordement au réseau de distribution de gaz naturel de la commune de Meyenheim



Par délibération en date du 2 novembre 2010 le Conseil Municipal avait décidé de transférer au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin, auquel la commune est adhérente, les compétences suivantes précisées à l'article 3 des statuts :

- Article 3C - Compétence de base : représentation des collectivités membres dans tous les cas où les lois et les règlements en vigueur prévoient que les collectivités doivent être représentées ou consultées.
- Cette compétence est transférée de plein droit avec la modification des statuts.
- Article 3D - Compétences optionnelles : le Syndicat est habilité à exercer pour les collectivités membres qui le demandent expressément, l'une ou les deux compétences à caractère optionnel suivantes :
 - a) Passation, avec les entreprises délégataires, de tous actes relatifs à la délégation du service public de distribution de gaz ou, si la loi le permet, exploitation du service en régie.
 - b) Exercice du contrôle des distributions de gaz prévu par l'article premier de la loi du 15 février 1941 relative à l'organisation de la production, du transport et de la distribution du gaz. Il est précisé que le Syndicat n'est pas habilité à exercer la maîtrise d'ouvrage des travaux à la charge des collectivités adhérentes en matière de distribution de gaz.

Par délibération en date du 25 mars 2015 le Conseil Municipal avait demandé au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin d'engager la procédure pour la desserte en gaz naturel pour le raccordement de la future zone artisanale.

Par délibération en date du 14 décembre 2015 le Comité du Syndicat d'Electricité et de gaz du Haut-Rhin a attribué la concession gaz à CALEO, incluant une contribution financière du Syndicat aux travaux de raccordement, arrêtée à la somme de 208 000 €.

La convention a pour objet de définir les modalités de répartition des participations financières au raccordement de la commune entre les différentes parties concernées par le projet. Les collectivités locales s'engagent à contribuer au projet à hauteur de 40% du montant de la participation du Syndicat, soit 83 200 €. Il est convenu que la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin participera par le versement d'un Fonds de Concours à la Commune de MEYENHEIM, dans les conditions fixées par l'article L5214-16 du CGCT d'un montant de 83 200 €.

Après délibération le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à signer la convention de répartition du financement du raccordement au réseau de distribution de gaz naturel de la commune de Meyenheim à intervenir avec le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin, sous réserve d'une délibération concordante du Conseil Communautaire du Centre Haut-Rhin, qui se réunira le 23 février 2016,
- décide de solliciter l'attribution d'un fonds de concours de 83 200 € à la Communauté de communes du Centre Haut-Rhin, représentant 40 % du montant du projet de raccordement de la commune de Meyenheim au réseau gaz naturel,
- autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la CCCHR relative au versement du fonds de concours précité,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2016.

2. Achat ou location photocopieuse

Le contrat de location de la photocopieuse arrivant à terme le 22 mars 2016 le Conseil Municipal a examiné différentes offres d'achat ou location d'une photocopieuse.

Après délibération le Conseil Municipal décide :

- de retenir l'offre de STI Bureautique,
- d'émettre un avis favorable au contrat de location d'une photocopieuse pour un montant de 99,30 € HT/mois,
- d'émettre un avis favorable au contrat de maintenance avec un prix à la copie de 0,005 € HT pour la copie noir et blanc et 0,050 € HT pour la copie couleur,
- d'autoriser le Maire à signer tout document s'y afferant,
- d'inscrire les crédits au Budget 2016.

3. Mise à disposition de personnel

Pour faire face à la grève des enseignants le 25 janvier 2016, la commune de Meyenheim a mis en place le service minimum d'accueil des élèves de maternelle et primaire du RPI. Madame Virginie METZGER a été recrutée par le service de Mise à Disposition du Centre de Gestion.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée notamment l'article 3, alinéa 6 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008, relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Vu le projet de convention de mise à disposition de personnel entre le Centre de Gestion du Haut-Rhin et la commune de Meyenheim ;

Vu l'exposé de Madame le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'approuver les termes de la convention telle qu'elle lui est soumise, pour la mise à disposition de

Madame Virginie METZGER, Agent d'animation, le 25 janvier 2016 au bénéfice de la Commune de Meyenheim ;

- autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- autorise le Maire à signer les conventions de mise à disposition de personnel à venir en cas de service minimum d'accueil,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2016.

4. Demandes de subventions

a) Collège Saint Joseph

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de l'Institution St Joseph de Rouffach d'une subvention pour alléger le coût des voyages scolaires concernant un enfant domicilié dans la commune et décide d'allouer la somme de 20 €.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2016.

b) Association sportive collège Schoelcher

Après délibération le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de l'association sportive du Collège Victor Schoelcher d'Ensisheim d'une subvention de 3,05 € par licencié, montant équivalent à celui versé par le Conseil Général, concernant 11 enfants domiciliés à Meyenheim, soit une subvention totale de 33,55 €.

c) Les Amis du Nepomuk

Monsieur Roger SCHATNER, Président de l'association, quitte la salle.

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de l'association des Amis de Nepomuk qui sollicite une subvention pour l'organisation de la soirée « E Friejohr fer unseri Sproch » qui aura lieu le 12 mars 2016. Il est rappelé que cette manifestation est initiée par le Conseil Régional pour la pérennité du dialecte alsacien.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 300 € à l'Association des Amis de Nepomuk.

5. Groupement d'action sociale

Par délibération en date du 1^{er} octobre 2009, la commune de Meyenheim avait adhéré au Groupement d'action sociale du Haut-Rhin.

Pour l'année 2016, le montant des cotisations à verser au Groupement s'établit comme suit :

- un des huit membres du personnel communal est adhérent actif ;
- la cotisation de la collectivité s'élève à 80 € par agent.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser au Groupement d'Action Sociale la cotisation de 80 € pour

l'adhésion de l'agent concerné. Les crédits seront inscrits au budget 2016.

6. Permis de construire et permis de démolir

Le Conseil Municipal a pris connaissance des permis suivants :

- un permis de construire pour une création de garage, sise 11 rue Saint Michel, déposé par Monsieur et Madame Pascal et Delphine BIEHLER,
- un permis de construire pour la réhabilitation d'une grange, une extension et une piscine sise 25 grand' rue, déposé par M. ZAGULA Ferdinand,
- un permis de construire pour la construction d'un hangar, sis 47 grand' rue, déposé par Monsieur MEYER Olivier.
- un permis de démolir d'une maison et une bergerie, sise au 38 grand' rue, déposé par Monsieur Charles TORNIL.

Intrusion au sein du RMT

Depuis la proclamation de l'état d'urgence et le risque d'attaque ou de tentative d'intrusion sur les emprises de l'état, le système de sécurité et les consignes d'ouverture du feu ont été très sensiblement augmentés.

Le RMT, à plusieurs reprises, a noté des signes d'intrusion dans le quartier DIO.

Il est donc rappelé à tous, qu'il s'agit d'une zone protégée et que les militaires ont pour consigne d'ouvrir le feu en cas de légitime défense étendue.

Une silhouette armée ayant pénétré dans la zone protégée du quartier Dio de nuit, peut, si personne ne réagit immédiatement aux sommations, **provoquer l'ouverture du feu**. Afin d'éviter un tel drame, il nous est demandé de sensibiliser l'ensemble des concitoyens et en particulier les chasseurs, qui tenteraient pour une raison ou une autre de franchir illégalement l'enceinte du RMT.

Le Commandant du régiment précise pour finir que si d'aventure, un animal venait à s'introduire dans le quartier, il suffira à son propriétaire de prévenir le poste de garde pour qu'il soit aidé dans ses recherches.

Le b.a.-ba informatique

H comme HOAX (en Français canular).

Information fautive transmise par le biais des messageries électroniques et incitant les destinataires abusés à effectuer des opérations ou à prendre des initiatives inutiles, voire dommageables.

HOAX

Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Au cours des séances en date du 28 décembre 2015 du 19 janvier et du 23 février 2016 les délégués du Conseil de



Communauté du Centre Haut-Rhin ont décidé :

- l'acquisition de 5 parcelles, propriétés de Mme BISCHOFF, d'une surface de 11 ha 29 a 10 ca adjacents à la zone industrielle de Niederhergheim Ouest pour le prix de 1 000 000 € et le paiement des indemnités d'éviction et de fumure d'un montant de 89 398,72 € à l'exploitant,
- l'acquisition de deux parcelles, propriétés de la Commune de Niederhergheim, d'une superficie de 1 hectare 72 ares 50 ca nécessaires à l'aménagement de la ZA de Niederhergheim Est au prix de 120 750 €,
- l'acquisition d'une parcelle, propriété de M. & Mme ZITVOGEL, d'une superficie de 50 ares 44 ca nécessaires à l'aménagement de la ZA de Niederhergheim Est au prix de 35 308 €,
- dans le cadre de la modification du PLU d'Ensisheim de valider :
 - le principe de l'ouverture à l'urbanisation pour permettre la réalisation de projets d'intérêt général, conformes aux grandes orientations de la ZAID,
 - la rectification d'une erreur de conception du PLU en classant l'arrière d'une unité foncière dans le même zonage que l'avant bâti,
- d'autoriser le Président à signer une convention de partenariat entre la 3CHR et la Mission Locale qui assure un accueil et une information de proximité personnalisée dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans et d'accorder une subvention forfaitaire annuelle de 6 979 €,
- d'approuver la modification du règlement du lotissement de la ZA de Meyenheim comme suit "le logement de service ne doit pas dépasser le tiers de la S.H.O.N. sans toutefois excéder 120 m²",
- d'approuver l'avenant aux marchés de service pour la collecte des déchets et l'exploitation des déchetteries intercommunales pour un montant de 74 923,27 € pour la présence d'un second gardien sur le site d'Ensisheim jusqu'à l'échéance du marché fixé au 31 août 2017,
- d'accepter la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la rue des Acacias à Munwiller pour un montant estimé à 203 528 € HT,
- d'approuver les orientations budgétaires 2016,
- d'autoriser M. VONAU, à signer la convention de conseil et d'assistance aux collectivités avec l'ADAUHR,
- d'approuver le projet d'avenant technique n°2 au Plan Local de Redynamisation du Haut-Rhin,
- d'autoriser le versement à la Commune de Meyenheim d'un fonds de concours d'un montant de 83 200 € pour financer le raccordement de la commune au réseau gaz naturel indispensable à la viabilisation de la Z.A.
- d'autoriser le Président à signer la convention tripartite de répartition du financement du raccordement au réseau de distribution de gaz naturel de la commune de

Meyenheim à intervenir avec le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin et la commune de Meyenheim.

Le Président a informé le Conseil de Communauté qu'il a utilisé la délégation de compétences pour :

- dans le cadre de la construction de la salle polyvalente à Biltzheim la signature :
 - d'un avenant de 1 077,70 € HT au marché de travaux lot « électricité »,
 - d'un avenant négatif de 900,25 € HT pour une prestation non réalisée ;
- la signature d'un devis pour le remplacement d'une caméra à la déchetterie d'Oberhergheim pour un montant de 1 940,70 € HT,
- l'acceptation d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre de la ZA de Meyenheim confié au Cabinet URBAMI-Consult pour un montant de 28,39 € HT,
- la signature du devis de travaux d'électricité présenté par ERDF pour la modification du réseau basse tension dans le cadre de l'aménagement faubourg de Belfort à Ensisheim pour un montant de 18 976,20 € HT,
- l'attribution et la signature du contrat de maîtrise d'œuvre pour la conception, l'aménagement et la viabilisation de la ZA de Niederhergheim Est au Cabinet Concepteur d'Aménagement Durable de Ribeauvillé pour un montant de 14 216,40 € HT,
- l'attribution de la mission de levés topographiques de la ZA de Niederhergheim Est au Cabinet JUNG de Guebwiller pour un montant de 3 975 € HT,
- l'attribution du marché de fourniture de 20 bacs de 770 litres pour la collecte sélective des déchets recyclables à la Société Omnium de Fretin pour un montant de 2 235,80 € HT,
- l'attribution de la mission d'élaboration de la déclaration de projet de mise en compatibilité du PLU d'Ensisheim, de Meyenheim et de Niederentzen au Bureau d'étude OTE Ingénierie d'Illkirch pour 24 060 € HT.

STOP au tout à l'égout !

Lors de ruptures de canalisations d'assainissement dans Meyenheim, il a été constaté la présence de restes d'aliments et de lingettes dans les tuyaux.

Il est donc rappelé à tous, que ces déchets et objets qui bouchent les évacuations et perturbent le fonctionnement de la station **doivent être jetés à la poubelle**. L'huile de friture et les produits chimiques (peintures, solvants détergents, détachants, ...) **doivent être jetés quant à eux déposés en déchèterie**.



Journée INFOBEST



Dans notre Région, nombreux sont ceux qui habitent en France et travaillent en Allemagne (ou inversement), ou qui envisagent de déménager dans le pays voisin ou d'y chercher un emploi. Se posent dès lors des questions sur l'assurance maladie, la fiscalité, les prestations familiales, la retraite, l'emploi ou le droit du travail. Des experts des deux pays apporteront des réponses à ces questions lors des Journées d'Information Transfrontalières **organisées par l'INFOBEST Vogelgrun / Breisach mardi 22 mars et jeudi 3 novembre 2016.**

Seront présents le mardi 22 mars 2016, des représentants des institutions suivantes :

- **pour les questions relatives à la recherche d'emploi et au droit du travail** : Pôle Emploi Colmar, Conseillers EURES – Agentur für Arbeit Freiburg & DGB Rechtsschutz (syndicat)
- **Pour l'assurance maladie** : CPAM du Haut-Rhin, AOK Breisach (caisse de maladie allemande)
- **Pour la retraite** : Carsat Alsace-Moselle, Deutsche Rentenversicherung Rheinland-Pfalz (caisse de retraite allemande)
- **Pour les prestations familiales** : Familienkasse Offenburg (*Kindergeld*)
- **Pour les impôts** : Service des Impôts des Particuliers de Colmar, Finanzamt Freiburg-Stadt. Groupe de travail INFOBEST « Imposition des retraites allemandes »

Les experts sont disponibles de 9h à 12h et de 14h00 à 17h00 dans les locaux administratifs de la Communauté de Communes du Pays du Brisach (16 Rue de Neuf Brisach, 68600 Volgelsheim). La consultation se fait sous forme d'entretiens individuels et gratuits de 30 minutes et peut se tenir en français ou en allemand. **Il est impératif de prendre rendez-vous auprès de l'INFOBEST Vogelgrun / Breisach** (en précisant, le cas échéant, le numéro d'assuré / d'allocataire ou numéro fiscal).

INFOBEST Vogelgrun/Breisach
Ile du Rhin - 68600 Vogelgrun - Tél.: 03 89 72 04 63
vogelgrun-breisach@infobest.eu ou www.infobest.eu

Ligue contre le cancer

La quête, organisée par le Comité Départemental de la Ligue Nationale de Lutte contre le Cancer, aura lieu du **14 au 20 mars 2016**. Nous vous remercions par avance pour votre générosité et l'accueil chaleureux que vous réserverez à nos quêteuses qui se mobilisent pour cette cause qui nous concerne malheureusement tous.



Veillez noter que Mme Céline LOEWERT, recrute de nouveaux quêteurs pour la ligue contre le cancer. Merci de la contacter au 03 89 81 07 88 afin de lui proposer vos services.

Passage à la TNT - HD

Le passage à la TNT HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du **4 au 5 avril prochain**.

Ce changement de norme de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

N'attendez pas et vérifiez dès à présent la compatibilité de votre téléviseur ! **L'ajout d'un simple adaptateur TNT HD suffit.** Si vous êtes concernés, équipez-vous sans attendre pour bénéficier de l'ensemble des gammes de prix des adaptateurs (à partir de 25 euros) et éviter les ruptures de stock !



Les avantages de cette évolution

Une meilleure qualité de son et d'image : le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD).

Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite : dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1).

L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur Internet dans les années à venir amène l'Etat à anticiper ce besoin en fréquences, en transférant la bande des 700 MHz – où est actuellement diffusée une partie de la TNT- aux services mobiles. Ce redéploiement des fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique, s'étalera d'avril 2016 à juin 2019.

Pour savoir si votre téléviseur ou votre adaptateur est HD, rien de plus simple !

- **Si vous visualisez le logo "Arte HD"**  en vous plaçant soit sur le **numéro 7, soit sur le 57 (l'une des deux suffit)**, alors votre équipement est compatible !

- **Si vous ne voyez le logo sur aucune des deux chaînes, ou vous voyez "vidéo non supportée" sur la chaîne 57**, alors votre équipement n'est pas compatible ! Equipez-vous sans plus attendre avec un adaptateur compatible TNT HD

Plus d'info :
<http://www.recevoirlatnt.fr>

La chronique des vergers...



Au fil du temps et des saisons, nos deux vergers apparaissent comme des îlots perdus dans une mer infinie. En réalité, entre le vacarme et le brouillard de la civilisation, tout ne va pas si mal. Ces lieux bucoliques s'enrichissent régulièrement de grains de paix.

L'ancien canal d'irrigation (qui débute au canal Vauban et abouti à Illfeld) a été débroussaillé dans l'espoir d'une remise en service.

Des fruitiers sauvages transplantés lors de cette opération ont pris place dans l'espace domestiqué.

La taille de formation commencée en janvier sur nos jeunes plantations se poursuit et finira fin mars.

Le "Brunweg" avec ses cerisiers n'est plus. Il a dû s'adapter et subir l'évolution de notre société. Un réaménagement a débuté et il est souhaitable de le terminer en beauté.

Ces premiers chapitres sont certes (et heureusement) inachevés, mais nous nourrissons nos rêves et espoirs. Rêves d'arbres portant fruits. **Espoirs qu'enfin, les hommes les laissent mourir debout de vieillesse.**

Rendez-vous tous les premiers samedis du mois à 8h30 au verger Illfeld.

Le clin d'œil Alsacien

**A Hüss ohna Fràui
isch a Màtt ohna
Tàui.**

Un homme sans
femme est comme
une prairie sans
rosée.



Mauvaise herbe ?

Au printemps, il pointe le bout de son nez dans les prairies, champs et jardins alentours. Si les amateurs d'un "green" parfait l'arrosent copieusement de Glyphosate, d'autres se souviennent et laissent pousser cette plante ubiquitaire de nos régions depuis des siècles. Le **Brunzblüem** Alsacien (qui tient son nom du verbe brunze, uriner) a un nom semblable en français, **Pissenlit**, qui se passe d'épilogue ou de traduction. Nous pourrions faire la liste des vertus de cette plante pour vous convaincre de la remettre à l'honneur sur la table familiale. Mais d'expérience, nous savons que présenter une assiette pleine de verdure à des enfants ou des adolescents rebelles accros aux grandes chaînes de restauration rapide en disant : "Mange c'est bon pour ta santé, c'est plein de vitamines, de fer, de calcium, de potassium..." provoque immédiatement la réponse suivante : "j'aime pas !". Phrase à laquelle fait écho celles des adultes rétifs qui invariablement s'exclament : "C'est quoi ta salade ? Je ne suis pas un lapin, y a quoi à manger pour de vrai ?..." Si ces mots ont un goût de déjà vécu pour vous, soyez fort face à l'adversité. Affichez un sourire optimiste et souvenez-vous de votre première fois. Non, pas la fois où l'on vous a forcé à manger du pissenlit. L'autre ! La vraie première fois où vous avez eu envie d'y goûter. Pensez aux personnes, au cadre.... Si soudain vous avez 5 ans dans votre tête, un petit panier à la main et que vous faites le concours de celui qui en ramasse le plus, vous aurez tout compris. Compris que le goût des bonnes choses ça se fabrique à grand coup d'images positives, de participation à la cueillette familiale ... à grand coup d'amour en somme. Alors tous à vos sorties, vos paniers et autres balades en famille.

Au printemps, cherchez ensemble les bottes les plus enfouies, jaunes et presque sans amertume. En rentrant, lavez cette salade avec les petits, et mettez les plus grands à la découpe et à la cuisson des oignons et lardons. Ajoutez quelques œufs durs en miettes et la vinaigrette... succès garanti. **Dès les premiers bourgeons**, fabriquez de succulents "ersatz" de câpres pour vos salades de pommes de terre en recouvrant des jeunes fleurs, non écloses, d'un vinaigre assaisonné bouillant et laissez macérer 15 jours minimum au frais. **Quand les prairies sont d'un jaune éclatant**, pensez à fabriquer du sirop, et autres miel de pissenlit. Ajoutez quelques pétales lavés pour parfumer des crêpes. **Et pour finir, quand la fleur est montée à graines** n'oubliez pas, vous aussi de retrouver une âme d'enfant. Soufflez joyeusement dessus en regardant s'envoler à demain la promesse de vos prochaines récoltes. Sur terre, il n'y a pas de petits bonheurs et regarder les akènes s'envoler a le pouvoir magique de rappeler à chacun d'où il vient. **Alors tous à vos racines !**



Info maison de la nature Sauvetage des amphibiens



Venez nombreux pour participez avec l'association BUFO au ramassage des amphibiens sur le plus grand site de reproduction du Haut-Rhin à Meyenheim. Avec la participation de Fernand KASEL.

Rendez-vous **dimanche 20 mars 2016 à 8h** à la Maison de la Nature de Hirtzfelden.
Vêtements chauds conseillés.
Gilet fluo fournis

Maison de la nature du vieux canal
Écluse n°50 - rue de Bâle
68740 Hirtzfelden
Tél. 09 64 25 55 54
maisonnature@vieuxcanal.eu
www.vieuxcanal.eu

Horaires d'ouvertures de la Maison de la Nature :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et tous les troisièmes dimanches du mois de 14h à 17h (sauf en mai, août et décembre).

Des fruits pour la récré

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a lancé, à la rentrée 2014, l'opération "Un fruit pour la récré" permettant de distribuer des fruits aux élèves de la maternelle et du primaire.

Les enseignantes de notre RPI souhaiteraient participer à cette opération. Aussi, dans l'attente des premières récoltes de nos vergers et autres bacs potagers, nous proposons aux villageois qui seraient disposés à partager gracieusement leurs excédents de récoltes (tous fruits sains et non traités) à prendre contact avec la mairie le moment venu pour convenir des quantités et autres détails. **Merci à tous.**



Rapide, sur le pouce ou cuisinée...

Voici un petit point sur l'offre de restauration dans notre village (au 1^{er} mars 2016) :

Vente ambulante

Le Réunionnais

Mercredi soir en semaine paire - Place de la mairie -
06 16 01 43 43

ELSASS Poulet

Mercredi soir en semaine impaire - Place de la mairie -
06 70 44 66 76

Pizza DELICE

Jeudi soir en semaine paire de 17h30 à 20h30 - Place de la mairie - **06 09 16 20 65**

P. L. S. Alimentation Générale Epicerie

Vendredi en début d'après midi - Véhicule circulant dans le village - **06 62 85 57 70**

Snack tartes flambées LUC

Vendredi soir de 17h30 à 21h30 - Place de la mairie -
06 64 30 43 97

Pizza CHRISMAG

Dimanche soir de 17h45 à 21h - Place de la mairie -
06 59 68 46 87

La Civette

Dépôt de pain, viennoiserie, produits de la ferme...
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, 07h00 - 13h00 et 15h00 - 20h00. Jeudi de 7h00 - 13h00 - 25 rue de l'église - Meyenheim - **03 89 81 07 27**

Les délices gourmands de Nadine

Service traiteur et plats cuisinés...
Nadine Berriche - 5, impasse des Fleurs - Meyenheim
06 83 86 23 32

La Cucina di Fabrizio

Cuisine Sarde, pizzas...
Samedi et dimanche de 18h à 21h - 20a rue de la Gare Meyenheim - **06 06 77 09 69**

Calendrier des manifestations



Meyenheim
a Friehjoer fer unseri Sproch...
Samedi 12 mars 2016

Théâtre
Sketchs
Chants
Danses

Salle polyvalente
19h30
Entrée gratuite
Ouverture des portes
à 19h

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Les amis de Nefomuk <http://amisdenefomuk.free.fr>

Réervations au : 03 89 26 46 04

e Friehjoer
fer unseri
Sproch



CARPES FRITES
A l'étang de pêche
de MEYENHEIM

AU CHOIX
VENDREDI 25 MARS
OU
LUNDI 28 MARS

Adultes 14 €
Enfants *7€

**POSSIBILITÉ DE REPAS À EMPORTER
UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION**

REPAS SERVI VENDREDI ET LUNDI A PARTIR DE 12 H 30
Nombre de places limitées

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
AU
06.83.68.45.09

Courses aux œufs de Pâques



MM Loisirs vous donne rendez-vous le 26 mars 2016 de 14H30 à 16h dans la cour de l'école maternelle pour une chasse aux œufs de Pâques (tarif 2 €).
Buvette sur place ouverte à tous.

Info et inscription avant le 14 mars :
Virginie Metzger - 06 15 83 12 59

Don du sang

La prochaine collecte aura lieu le **lundi 4 avril 2016 à la salle polyvalente de Meyenheim de 16h30 19h30.**

Pour la collation l'amicale prévoit des tartes flambées

Renseignements : **Charles HEGY - 03 89 81 70 95**



Soirée choral

Le FC Meyenheim vous invite à sa grande **soirée CHORUS Flashback "Années 70-80 / TOP 50"**, Samedi 17 avril 2016 dans la salle polyvalente de Meyenheim.

Ouverture des portes à 19h30.

Repas 20 € : Kir, pâté en croûte chaud, dessert, café.

Réervations : **Pierrot Hanser - 03 89 81 03 88**



ORCHESTRE CHORUS

Grande soirée Flashback
Années 70-80 Top 50

Samedi 17 avril 2016

REPAS
Kir
Pâté en croûte chaud
Dessert
Café

Le tout pour 20 €

Organisée par le football club de Meyenheim
Réservations :
M. HANSER Pierro : Tél. 03 89 81 03 88
ou M. GIERTLER Jean-Paul : Tél. 03 89 47 08 15

Salle des Fêtes de Meyenheim
Ouverture de la salle à 19h30